

Bretagne, Côtes-d'Armor
Bégard
Kernaoudour

Colombier, Kernaoudour (Bégard)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA00002871
Date de l'enquête initiale : 1974
Date(s) de rédaction : 1974
Cadre de l'étude : pré-inventaire
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : colombier
Parties constituantes non étudiées : colombier

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales : 1941, D3, 730

Historique

Période(s) principale(s) : Temps modernes, Epoque contemporaine (?)

Description

Éléments descriptifs

Typologies et état de conservation

État de conservation : vestiges, mauvais état

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Présentation

Ce dossier correspond à une transcription numérique d'éléments d'enquêtes antérieures à 2000. [Tout enrichissement est le bienvenu](#)

Liens web

- Dossier Inventaire : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/IA00002871>

Illustrations



Pigeonnier : vue générale
Phot. Guy Artur
IVR53_19742200942X



Colombier : vue d'ensemble
Phot. Jean-Pierre Boucher,
Phot. Catherine Toscer
IVR53_19742205220Z



Colombier : vue d'ensemble
Phot. Jean-Pierre Boucher,
Phot. Catherine Toscer
IVR53_19742205222Z

Auteur(s) du dossier : Boucher, Catherine Toscer
Copyright(s) : (c) Inventaire général



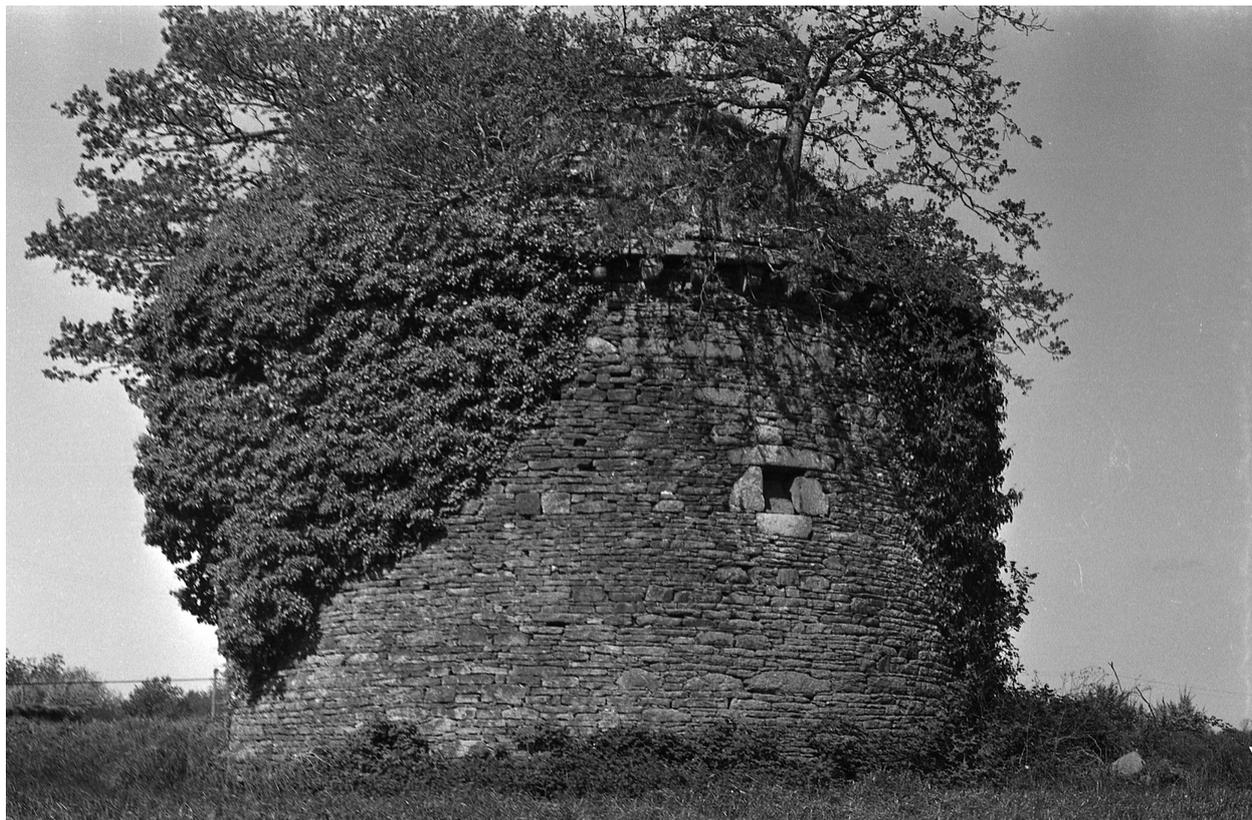
Pigeonnier : vue générale

IVR53_19742200942X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Colombier : vue d'ensemble

IVR53_19742205220Z

Auteur de l'illustration : Jean-Pierre Boucher, Auteur de l'illustration : Catherine Toscer

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Colombier : vue d'ensemble

IVR53_19742205222Z

Auteur de l'illustration : Jean-Pierre Boucher, Auteur de l'illustration : Catherine Toscer

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation